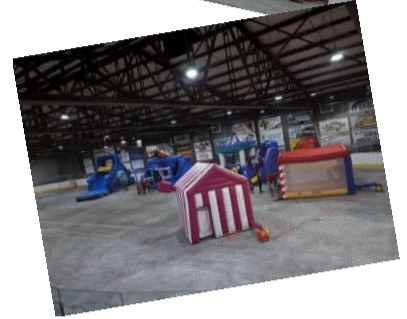
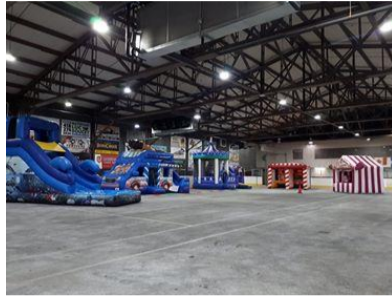


En août, à La Doré, on s'amuse en grand au camp de jour



Concours

«Tag ton corridor»

Dans le cadre du projet, la Municipalité a mis en place certaines mesures de sécurité comme les bollards dans les rues des Saules et du Parc. Nous avons également installé des blocs de béton dans le stationnement de l'église afin de bien définir le corridor scolaire. Cet espace est non seulement un corridor scolaire mais un espace de déplacement actif sécurisé pour tous les citoyens de La Doré. Tout le monde est invité à l'utiliser.

Afin de rendre celui-ci plus dynamique et attrayant, nous vous proposons un SUPER CONCOURS

«Tag ton corridor»

Pour participer, crée un dessin à ton choix et envoie-le par courriel à coordo@ladore.ca ou vient le porter en personne à la Municipalité. Les personnes ayant réalisé les dessins retenus pourront recréer leur œuvre sur une section du corridor scolaire dans le stationnement de l'église.

Le concours prend fin le 18 septembre 2020. Les gagnants seront contactés en début octobre. Le concours est réalisé en collaboration avec madame Anne Dallaire, artiste locale.



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné que:

Lors d'une séance tenue le 17 août 2020, le conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement de modification numéro 2020-005 intitulé « Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1^{er} septembre 2020, à 11h à la salle multifonctionnelle de l'église de La Doré. Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2020-005 peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Localisation de la zone visée : Tout le territoire.

FINANCES

DÉPENSES Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois de juillet 2020 totalisant un montant de **167 431.51\$** incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Réfection route Saint-Joseph Nord : Décompte progressif #2 (925 363.60\$).

GESTION MUNICIPALE

- Autorisation de passage sur certaines propriétés municipales pour le cross-country du Rallye des Loups prévue pour le 13 février 2021;
- Appui à la demande d'exemption de taxes foncières pour le Moulin des Pionniers;
- Autorisation de location d'une partie d'un terrain municipal dans la zone industrielle;
- Autorisation de demande pour un prélèvement d'eau au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour le nouveau puits d'eau potable;
- Autorisation d'appel d'offres pour le remplacement du poste de pompage des Peupliers;

- Adoption du premier projet de règlement concernant l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau;
- Autorisation de présentation d'une demande d'aide financière pour le projet de piste cyclable La Doré/Normandin dans le Programme Veloce III du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

COMMUNAUTAIRE

MÉMO DU MAIRE

Août, mois synonyme de la rentrée des classes. Celle de 2020-2021 sera sous le signe de la résilience et apportera son lot d'inconnus. Certes, les règles ne sont plus les mêmes mais le résultat recherché sera encore et toujours l'excellence pour chaque élève. Je souhaite à tous une bonne année scolaire. Pour la Municipalité, cela représente le retour de la brigadière et l'accès au nouveau corridor scolaire pour la sécurité de vos jeunes. Soyez vigilants et respectez les règles de la sécurité routière.





INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) AOÛT 2020

Pour le bonheur de plusieurs personnes, les célébrations recommenceront dans notre église le dimanche 13 septembre à 11h00 avec une ADACE. Par la suite, il y aura une messe le dimanche 20 septembre avec l'abbé Normand-Léo Tremblay et, le 27 septembre, ce sera de nouveau une ADACE.

Pour les prochains mois, il y aura seulement une messe par mois dans les petites paroisses étant donné le congé maladie de l'abbé Luc Bergeron. Les autres dimanches, les célébrations seront préparées par le comité des ADACE.

Les gens qui viendront assister aux célébrations devront respecter les règles d'hygiène de Santé Canada, soit le lavage des mains, le port du couvre-visage pour circuler dans l'église et la distanciation sociale. L'entrée se fera par les deux portes avant et la sortie de chaque côté.

Prenez note que le bureau de la fabrique sera de nouveau ouvert les lundis de 13h à 16h et les jeudis de 8h30 à 16h.

Les travaux de rénovations tirent à leur fin! Il ne reste que la pose des gouttières dans les prochaines semaines.

À la fin de juillet, vous avez dû recevoir votre enveloppe de capitation par la poste. Nous vous demandons d'être généreux comme à chaque année! Vous pouvez toujours apporter votre enveloppe au bureau de la Fabrique, au bureau municipal, la transmettre par la poste ou la déposer dans le panier lors de la quête.

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous revoir!

Conseil de fabrique.

